



# LegalSource™ Audit Report for MOKABI S.A

## Assessment 2019

Report date: 06/19/2019

Certificate code: NC-LS-035436

Issued date: 26-07-2019

## Organisation Contact

Pascal BERENGER  
Directeur Général  
MOKABI SA - GROUPE ROUGIER  
Mobile: (+242) 06 928 97 01  
Courriel: [berenger@groupe-rougier.com](mailto:berenger@groupe-rougier.com)

## Audit managed by

NEPCon Africa  
Personne à contacter: Sandra Razanamandranto  
Tel: +233 233008813  
Courriel: [srazanamandranto@nepcon.org](mailto:srazanamandranto@nepcon.org)

LegalSource Audit Report Template:	
Document Code:	LS-03
Type of document:	LegalSource Audit Report Template
Scope:	International
Status of document:	Approved
Version:	V 2.1
Date:	23 January 2018
Consultation period:	N/A
Approval body:	NEPCon
Contact person:	Darren Brown, Forest Legality Programme Manager
Contact email:	db@nepcon.org

---

## Contents

A. INTRODUCTION .....	4
B. SCOPE .....	4
C. AUDIT FINDINGS .....	7

## A. Introduction

The purpose of this report is to document conformance with the requirements of the LegalSource standard by MOKABI S.A hereafter referred to as “Organisation”. The report presents findings of LegalSource auditors, who have evaluated the Organisation’s systems and performance against the applicable requirements. The sections below provide the audit conclusions and follow-up actions required by the Organisation.

**Dispute resolution:** If stakeholders have concerns or comments about the LegalSource standard or the auditing body, they are encouraged to contact their closest NEPCon regional office. Formal concerns and complaints should be sent in writing.

## B. Scope

The LegalSource audit, report and certificate covers the following scope:

Report Type	
Report type:	Public Summary

Organisation Details	
Primary contact:	BERENGER Pascal
Address:	Brazzaville, République du Congo
Tel/Web/Email:	+242 06 928 97 01 <a href="mailto:BERENGER@groupe-rougier.com">BERENGER@groupe-rougier.com</a>
Jurisdiction of primary legal entity:	Brazzaville
Primary Activity	Primary Manufacturer
Description of Organisation:	<p>L’entreprise MOKABI SA détient une seule concession forestière qui fait partie de la zone I Likouala, dans le Secteur Nord, département de la Likouala, district d’Enyelle. L’UFA Mokabi-Dzanga a une superficie totale de 586 330 hectares (voir arrêté n° 4432/MDDEFE/CAB du 24 mars 2011) et une superficie de production de 546 643 hectares.</p> <p>L’entreprise a une ligne de sciage et des unités de séchage du bois à Mouale. Les débités et les grumes sont exportés en Europe et en Asie. L’entreprise a maintenant une direction administrative générale à Brazzaville. Mais aussi une direction administrative sur le site d’exploitation, dirigé par un chef de site.</p> <p>Actuellement la société fonctionne avec une équipe restreinte des techniciens pour la plus part basés à Mouale.</p> <p>L’essence la plus exploitée par la société dans le cadre des décisions d’aménagement de l’UFA Mokabi-Dzanga est le Sapelli. La possibilité annuelle moyenne de production est de 1 527 158 m<sup>3</sup>/an.</p>

Certificate Scope	
Certificate Type	<input checked="" type="checkbox"/> Single site certificate <input type="checkbox"/> Group/ Multi-site certificate
Standards Evaluated:	<input checked="" type="checkbox"/> LegalSource Standard (LS-02) V2-1 <input type="checkbox"/> NEPCon Generic Chain of Custody Standard (NC-STD-01)

	<input type="checkbox"/> NEPCon Generic Group & Multi-Site Standard (NC-STD-02)																																																		
Product scope:	<p>Produit bois coupés dans l'UFA Mokabi-Dzanga, district d'Enyelle département de la Likouala, République du Congo, autrefois couvert par le certificat VLC.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>FMU name</th> <th>Location</th> <th>Owner</th> <th>Area (ha)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>UFA MOKABI-DZANGA</td> <td>Département de la Likouala; République du Congo</td> <td>MOKABI S.A, filiale du Groupe ROUGIER</td> <td>586 330</td> </tr> </tbody> </table> <p><b>Product types :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Logs (HS code 4403)</li> <li>• Sawn timber (HS code 4407)</li> </ul> <p><b>Species:</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Scientific Name</th> <th>Common/ Trade Name</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>Entandrophragma utile</td><td>SIPO</td></tr> <tr><td>Piptadenia africana</td><td>DABEMA</td></tr> <tr><td>Oxystigma oxyphyllum</td><td>TCHITOLA</td></tr> <tr><td>Entandrophragma cylindricum</td><td>SAPELLI</td></tr> <tr><td>Entandrophragma utile</td><td>SIPO</td></tr> <tr><td>Entandrophragma angolense</td><td>TIAMA</td></tr> <tr><td>Erythrophleum ivorense</td><td>TALI</td></tr> <tr><td>Gilbertiodendron dewevrei</td><td>LIMBALI</td></tr> <tr><td>Khaya ivorensis</td><td>ACAJOU</td></tr> <tr><td>Lophira alata</td><td>AZOBE</td></tr> <tr><td>Antrocaryon klaineanum</td><td>ONZABILI</td></tr> <tr><td>Entandrophragma candollei</td><td>KOSSIPO</td></tr> <tr><td>Lovoa trichilioides</td><td>DIBETOU</td></tr> <tr><td>Milicia excelsa</td><td>IROKO</td></tr> <tr><td>Pterocarpus soyauxii</td><td>PADOUK</td></tr> <tr><td>Copaifera mildbraedii</td><td>ETIMOE</td></tr> <tr><td>Staudtia kamerunensis</td><td>NIOVE</td></tr> <tr><td>Autranella congolensis</td><td>MUKULUNGU</td></tr> <tr><td>Canarium schweinfurthii</td><td>AIELE</td></tr> <tr><td>Nauclea diderrichii</td><td>BILINGA</td></tr> </tbody> </table>	FMU name	Location	Owner	Area (ha)	UFA MOKABI-DZANGA	Département de la Likouala; République du Congo	MOKABI S.A, filiale du Groupe ROUGIER	586 330	Scientific Name	Common/ Trade Name	Entandrophragma utile	SIPO	Piptadenia africana	DABEMA	Oxystigma oxyphyllum	TCHITOLA	Entandrophragma cylindricum	SAPELLI	Entandrophragma utile	SIPO	Entandrophragma angolense	TIAMA	Erythrophleum ivorense	TALI	Gilbertiodendron dewevrei	LIMBALI	Khaya ivorensis	ACAJOU	Lophira alata	AZOBE	Antrocaryon klaineanum	ONZABILI	Entandrophragma candollei	KOSSIPO	Lovoa trichilioides	DIBETOU	Milicia excelsa	IROKO	Pterocarpus soyauxii	PADOUK	Copaifera mildbraedii	ETIMOE	Staudtia kamerunensis	NIOVE	Autranella congolensis	MUKULUNGU	Canarium schweinfurthii	AIELE	Nauclea diderrichii	BILINGA
FMU name	Location	Owner	Area (ha)																																																
UFA MOKABI-DZANGA	Département de la Likouala; République du Congo	MOKABI S.A, filiale du Groupe ROUGIER	586 330																																																
Scientific Name	Common/ Trade Name																																																		
Entandrophragma utile	SIPO																																																		
Piptadenia africana	DABEMA																																																		
Oxystigma oxyphyllum	TCHITOLA																																																		
Entandrophragma cylindricum	SAPELLI																																																		
Entandrophragma utile	SIPO																																																		
Entandrophragma angolense	TIAMA																																																		
Erythrophleum ivorense	TALI																																																		
Gilbertiodendron dewevrei	LIMBALI																																																		
Khaya ivorensis	ACAJOU																																																		
Lophira alata	AZOBE																																																		
Antrocaryon klaineanum	ONZABILI																																																		
Entandrophragma candollei	KOSSIPO																																																		
Lovoa trichilioides	DIBETOU																																																		
Milicia excelsa	IROKO																																																		
Pterocarpus soyauxii	PADOUK																																																		
Copaifera mildbraedii	ETIMOE																																																		
Staudtia kamerunensis	NIOVE																																																		
Autranella congolensis	MUKULUNGU																																																		
Canarium schweinfurthii	AIELE																																																		
Nauclea diderrichii	BILINGA																																																		
Changes to certificate scope since last audit:	(Not applicable for assessments)																																																		
<b>Certificate Sites or Group members</b>																																																			
<input type="checkbox"/> In place of below table, details are found in Exhibit																																																			
<b>Site 1:</b>																																																			
Site name:	MOKABI SA (Administration)																																																		

Site Address/ Tel/Web/Email:	MOKABI SA, Mouale +242 06 928 97 01 <a href="mailto:BERENGER@groupe-rougier.com">BERENGER@groupe-rougier.com</a>
Site Activity:	Forest ManagerForest Manager
Product Scope:	Voir dans la section portée du certificat
Site visited during audit:	<input checked="" type="checkbox"/>

Evaluation Process	
Audit team:	TSIBA-NGOLO Armel Baudouin, est Ingénieur des Techniques Forestières et titulaire d'un Master Recherche en Gestion durable des Forêts. En 2011, il a travaillé chez Rougier (MOKABI S.A.) en tant que Responsable social. Puis a regagné en 2012 l'ONG internationale ACTED, comme Moniteur AME et enquêteur pour une étude d'impact de l'exploitation forestière sur les populations dans le cadre de l'APV FLEGT. Il a travaillé environ 3 ans avec l'Observateur Indépendant APV-FLEGT en République du Congo, puis comme assistant technique adjoint pour le projet APV-FLEGT. Il a suivi plusieurs formations en lien avec la gestion durable des forêts, notamment en foresterie sociale dans le cadre du projet Centre d'Excellence Social pour les forêts du bassin du Congo (CES) en 2009, en audit organisé par Rain Forest Alliance en 2013 puis en 2018, en gouvernance forestière en 2014 à Kumasi, au Ghana, et en Développement durable en 2015. Il est à participer dans plusieurs audits (VLC, FLV, FSC FM/COC et Legal Source de NEPCon). Armel est seul à conduire cet audit comme auditeur en chef.
Description of Audit Process:	L'audit a été réalisée complètement au bureau a Brazzaville. Elle a commencé le 04 juin et a pris fin officiellement le 06 juin 2019. La réunion d'ouverture a eu lieu en présentielle dans les bureaux de MOKABI à Brazzaville, le 04 juin à 9 heures ; puis s'en ai suivi la collecte des documents supplémentaires et la revue de ces documents. Le 05 juin 2019, la poursuite de la collecte des documents, les échanges avec le directeur général en présentielle et avec le personnel sur le site de Mouale, en forêt par téléphone et par e-mails. Le 06 juin 2019, il y a eu réunion de fermeture de l'évaluation à 9 heures 30 minutes.
Actions taken by Organisation prior to report finalisation:	
Notes for the next audit:	La prochaine équipe d'audit devrait s'assurer que la société MOKABI S.A travail en conformité avec les exigences de la norme Legal Source de manière effective.

## C. Audit Findings

Audit Conclusion:	
Organisation approved: Minor non-conformance(s) issued	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisation not approved: Choose an item.	<input type="checkbox"/>
Additional comments: N/A	

### Non-Conformances

Non-conformance reports (NCRs) describe the non-conformances identified during audits. NCRs include defined timelines for the Organisation to demonstrate conformance. MAJOR non-conformances issued during assessments/reassessments shall be closed prior to issuance of the certificate. MAJOR non-conformances issued during annual audits shall be closed within the timeline specified in the NCR, or result in certificate suspension. Where applicable, all non-conformances against standard requirements are shown below:

<b>Non-Conformance #:</b>	01/19	
<b>Non-Conformance Grading:</b>	MAJOR <input type="checkbox"/>	Minor <input checked="" type="checkbox"/>
<b>Standard Requirement:</b>	Norme LegalSource (LS-02) V2-1, 4.1 L'Organisation doit revoir son système de diligence raisonnée au moins une fois par an afin de remédier aux faiblesses.	
<b>Description of Non-conformance:</b>		
<p>Findings: MOKABI S.A est en pleine reprise d'activités. Elle a un ensemble de procédures déjà élaborées et mis en œuvre depuis environ 5 ans dans le cadre du certificat VLC. Dans le cadre de cette évaluation l'auditeur a constaté que tout le système de suivi interne de la légalité et de l'approvisionnement en bois était bien exécuté durant le certificat (voir les rapports d'audits VLC 2015, 2016 et 2017). Cette manière de faire qu'ils ont gardé comme tradition se poursuit jusqu'au moment de l'évaluation LS. En outre, au moment de l'audit, le personnel de l'entreprise n'avait pas encore reçu une formation sur les exigences de la norme LS. Mais ont la culture de l'audit.</p> <p>Toutefois, le système LS étant différent du premier sur certains points, la société devrait se conformer à cette nouvelle grille. Le constat fait, les procédures existent mais ne sont pas en totale harmonie avec les exigences LS.</p> <p>Les procédures de la société n'informent pas clairement comment le suivi interne doit améliorer le SDR, chaque année, ni présentent les différents niveaux de risques spécifiés de manière explicite ni les mesures d'atténuation en relation avec les risques potentiellement identifiés. Donc ne peut assurer efficacement la mise en œuvre du SDR.</p>		
<b>Corrective request:</b>	<p><i>L'organisation devra mettre en œuvre des mesures correctives pour démontrer la conformité avec les exigences décrites ci-dessus.</i></p> <p><i>Les actions correctives efficaces se permettent de corriger la non-conformité spécifique décrite dans le constat, permet d'éliminer la cause racine et de prévenir la récurrence de la non-conformité</i></p>	
<b>Timeline for Conformance:</b>	Dans les 12 mois suivant la date de finalisation du rapport	

<b>Evidence Provided by Organisation:</b>	EN ATTENTE
<b>Findings for Evaluation of Evidence:</b>	EN ATTENTE
<b>NCR Status:</b>	OUVERT
<b>Comments (optional):</b>	

<b>Non-Conformance #:</b>	02/19	
<b>Non-Conformance Grading:</b>	MAJOR <input type="checkbox"/>	Minor <input checked="" type="checkbox"/>
<b>Standard &amp; Requirement:</b>	Norme LegalSource (LS-02) V2-1, 4.4 Lorsque l'organisation identifie que des produits ont été mis sur le marché et / ou vendus avant l'atténuation des risques.	
<b>Description of Non-conformance:</b>		
<p>MOKABI S.A a développé plusieurs procédures garantissant sa conformité légale et a certaines exigences de la grille Legal Source en matière d'approvisionnement (procédures de traçabilité en forêt, à la scierie et de gestion des anomalies).</p> <p>En effet, après analyse documentaire et échanges avec la direction générale et le personnel de terrain, chargés au contrôle et suivi des approvisionnement, nous concluons que l'entreprise bien qu'ayant des procédures opérationnelles, n'a pas une procédure lui permettant d'identifier les risques et qui donne la démarche de retrait du produit mis sur le marché en cas de risques spécifiés et surtout si ce risque n'a pas été atténué par l'entreprise. Dans le cadre du présent certificat, il est peu probable que de tels cas se produisent.</p>		
<b>Corrective action request:</b>	<p><i>L'organisation devra mettre en œuvre des mesures correctives pour démontrer la conformité avec les exigences décrites ci-dessus.</i></p> <p><i>Les actions correctives efficaces se permettent de corriger la non-conformité spécifique décrite dans le constat, permet d'éliminer la cause racine et de prévenir la récurrence de la non-conformité</i></p>	
<b>Timeline for Conformance:</b>	Dans les 12 mois suivant la date de finalisation du rapport	
<b>Evidence Provided by Organisation:</b>	EN ATTENTE	
<b>Findings for Evaluation of Evidence:</b>	EN ATTENTE	
<b>NCR Status:</b>	OUVERT	
<b>Comments (optional):</b>		

<b>Non-Conformance #:</b>	03/19	
<b>Non-Conformance Grading:</b>	MAJOR <input type="checkbox"/>	Minor <input checked="" type="checkbox"/>
<b>Standard &amp; Requirement:</b>	Norme LegalSource (LS-02) V2-1, 5.1 L'organisation doit clairement définir et documenter la portée de leur système de diligence raisonnée en termes de: <ul style="list-style-type: none"> <li>• origine;</li> <li>• espèce;</li> </ul>	



	<ul style="list-style-type: none"> <li>chaîne d'approvisionnement;</li> <li>et, dates d'entrée et de sortie de la certification pour chaque produit</li> </ul>
<b>Description of Non-conformance:</b>	
<p>La portée du matériel est clairement identifiable dans le cadre de cet audit. Il s'agit du bois stocké aux parcs forêt et scierie coupes sous le certificat VLC de Rain Forest Alliance. Par ailleurs, ce bois sort de l'UFA MOKABI-DZANGA concédée depuis 2005 à la société MOKABI S.A, précisément de l'AAC 3.2 de l'UFP 2.</p> <p>Cependant, les auditeurs ont constaté, après échanges et analyse documentaire, qu' au-delà de la maîtrise mentale de la portée du SDR par les responsables de la société et les agents de terrain responsabilisés, il n'y a pas un document qui donne clairement la définition de la portée de ce SDR ; bien qu'il existe les documents que permettent à l'auditeur d'apprécier seul cette portée (cartes de comptage et d'exploitation, procédures de traçabilités forêt et celles de la scierie, les procédures de gestion de conflit,...).</p>	
<b>Corrective request:</b>	<p><i>L'organisation devra mettre en œuvre des mesures correctives pour démontrer la conformité avec les exigences décrites ci-dessus.</i></p> <p><i>Les actions correctives efficaces se permettent de corriger la non-conformité spécifique décrite dans le constat, permet d'éliminer la cause racine et de prévenir la récurrence de la non-conformité</i></p>
<b>Timeline for Conformance:</b>	Dans les 12 mois suivant la date de finalisation du rapport
<b>Evidence Provided by Organisation:</b>	EN ATTENTE
<b>Findings for Evaluation of Evidence:</b>	EN ATTENTE
<b>NCR Status:</b>	OUVERT
<b>Comments (optional):</b>	

<b>Non-Conformance #:</b>	04/19	
<b>Non-Conformance Grading:</b>	MAJOR <input type="checkbox"/>	Minor <input checked="" type="checkbox"/>
<b>Standard &amp; Requirement:</b>	<p>Norme LegalSource (LS-02) V2-1, 7.7</p> <p>L'Organisation doit documenter le processus d'évaluation des risques et justifier le niveau de risque spécifié pour chaque origine ou chaîne d'approvisionnement</p>	
<b>Description of Non-conformance:</b>		
<p>Les audits internes sont réalisés par le responsable du contrôle de la traçabilité et intervention en milieu forestier mais le processus d'évaluation des risques d'illégalité et/ou de conformité n'est pas décrite ni clairement documenté. En outre, la procédure de gestion des anomalies ne donne pas les différents risques ni la manière que les risques spécifiques peuvent être identifiés sur toute la chaine de production. Ainsi, les auditeurs conclus qu'il n'y a pas de documents élaborer par la société qui répond à l'exigence de la norme Legal Source.</p>		
<b>Corrective request:</b>	<p><i>L'organisation devra mettre en œuvre des mesures correctives pour démontrer la conformité avec les exigences décrites ci-dessus.</i></p>	

	<i>Les actions correctives efficaces se permettent de corriger la non-conformité spécifique décrite dans le constat, permet d'éliminer la cause racine et de prévenir la récurrence de la non-conformité</i>
<b>Timeline for Conformance:</b>	Dans les 12 mois suivant la date de finalisation du rapport
<b>Evidence Provided by Organisation:</b>	EN ATTENTE
<b>Findings for Evaluation of Evidence:</b>	EN ATTENTE
<b>NCR Status:</b>	OUVERT
<b>Comments (optional):</b>	

<b>Non-Conformance #:</b>	05/19	
<b>Non-Conformance Grading:</b>	MAJOR <input type="checkbox"/>	Minor <input checked="" type="checkbox"/>
<b>Standard &amp; Requirement:</b>	Norme LegalSource (LS-02) V2-1, 8.2 L'organisation doit documenter et justifier l'efficacité des mesures d'atténuation des risques.	
<b>Description of Non-conformance:</b>		
<p>MOKABI a de bonnes procédures de gestion des opérations d'approvisionnement en bois (TR01_PRO-01 V2 de traçabilité forêt et la GD/REG01-V1-01/08/2011 de gestion des anomalies dans le système de gestion des flux matière et de traçabilité des produits forestiers). Cette dernière procédure donne le champ de gestion des anomalies en matière de réception des grumes et de la saisie des données des informations de chantiers issues des rapports journaliers et fiches (au niveau du bureau forêt, le bureau de scierie et le parc a grumes scierie).</p> <p>Après analyse documentaires de ces procédures et échanges avec le responsable de mise en œuvre de ces procédures nous avons constaté qu'aucun risque n'est spécifié ni listé. La procédure GD/REG01-V1-01/08/2011 donne de façon sommaire les mesures d'atténuation des anomalies que devrions être identifiées.</p> <p>D'où l'équipe d'audit conclu que l'entreprise n'a pas un document qui fait à la fois l'identification, l'analyse et l'évaluation du risque ; puis donne les mesures d'atténuation de ces risques à chaque risque spécifié.</p>		
<b>Corrective action request:</b>	<p><i>L'organisation devra mettre en œuvre des mesures correctives pour démontrer la conformité avec les exigences décrites ci-dessus.</i></p> <p><i>Les actions correctives efficaces se permettent de corriger la non-conformité spécifique décrite dans le constat, permet d'éliminer la cause racine et de prévenir la récurrence de la non-conformité</i></p>	
<b>Timeline for Conformance:</b>	Dans les 12 mois suivant la date de finalisation du rapport	
<b>Evidence Provided by Organisation:</b>	EN ATTENTE	
<b>Findings for Evaluation of Evidence:</b>	EN ATTENTE	
<b>NCR Status:</b>	OUVERT	

<b>Comments (optional):</b>	
<b>Non-Conformance #:</b>	06/19
<b>Non-Conformance Grading:</b>	MAJOR <input type="checkbox"/> Minor <input checked="" type="checkbox"/>
<b>Standard &amp; Requirement:</b>	Norme LegalSource (LS-02) V2-1, 9.1 Pour les produits qui sont inclus dans la portée de la certification LegalSource, l'organisation peut utiliser la marque "LegalSource certifié" sur les documents de ventes et de transport
<b>Description of Non-conformance:</b>	
L'entreprisen'a pas encore non plus élaboré une procédure sur l'utilisation de ladite marque.	
<b>Corrective action request:</b>	<i>L'organisation devra mettre en œuvre des mesures correctives pour démontrer la conformité avec les exigences décrites ci-dessus. Les actions correctives efficaces se permettent de corriger la non-conformité spécifique décrite dans le constat, permet d'éliminer la cause racine et de prévenir la récurrence de la non-conformité</i>
<b>Timeline for Conformance:</b>	Dans les 12 mois suivant la date de finalisation du rapport
<b>Evidence Provided by Organisation:</b>	EN ATTENTE
<b>Findings for Evaluation of Evidence:</b>	EN ATTENTE
<b>NCR Status:</b>	OUVERT
<b>Comments (optional):</b>	

### Observations

Observations (Obs) are issued for the early stages of a problem which does not in and of itself constitute a non-conformance, but which the auditor considers may lead to a future non-conformance if not addressed by the Organisation or where general improvements may be made. Where applicable, all observations are shown below:

<b>Observation #:</b>	01/19
<b>Standard &amp; Requirement:</b>	Norme LegalSource (LS-02) V2-1, 2.1 L'organisation doit s'assurer que la politique soit mise en œuvre et suivie.
<b>Description of Observation:</b>	
Suite au chômage technique que la société a connu, elle s'est être vidée de toute sa substance technique. A la reprise, vu l'urgence de maintenir le niveau de conformité légale acquis durant le certificat VLC, MOKABI S.A a opté recruter un prestataire qui devra jouer le rôle que jouait le précédent Responsable Gestion Durable. Les informations reçues auprès de la direction générale nous apprennent que le nouveau responsable fut l'homologue du coordonnateur de la cellule aménagement, une personne qui était au faites de la démarche de certification à laquelle la société s'est engagée. Il se nomme Monsieur Antoine NGASSAKI. Toutefois, pendant l'audit ce monsieur n'avait pas encore pris officiellement service. C'est la raison pour laquelle l'équipe d'audit fait une observation à l'entreprise	

<b>Observation #:</b>	03/19
<b>Standard Requirement:</b>	<b>&amp;</b> Norme LegalSource (LS-02) V2-1, 2.3 L'organisation doit s'assurer que la politique soit mise en œuvre et suivie.
<b>Description of Observation:</b>	
<p>Les procédures qui ont été mises à la disposition de l'équipe d'audit relèvent clairement le rôle des personnes clés au suivi et contrôle de la chaîne d'approvisionnement et de transformation. Sur l'ensemble des personnes autrefois en poste 2/5 sont restées pour constituer l'équipe restreinte dont la personne clé, le chargé à la traçabilité et au contrôle IMF (intervention en milieu forestier). Mais au regard de l'exigence de la grille Legal Source, nous constatons qu'il y a problème de compétences car réduit par rapport à la première organisation.</p> <p>L'entreprise est dans l'obligation de s'assurer que les équipes sont reconstituées tel que identifiées dans les procédures.</p>	
<b>Observation #:</b>	04/19
<b>Standard Requirement:</b>	<b>&amp;</b> Norme LegalSource (LS-02) V2-1, 2.4 L'organisation doit s'assurer que la politique soit mise en œuvre et suivie.
<b>Description of Observation:</b>	
<p>N/A au cours de la mission d'audit car la société venait de sortir du chômage technique avec des équipes encore incomplètes et le temps de déployer un plan d'action sur les exigences Legal Sources était court, vu l'urgence. La société venait de relancer ces activités que durant l'audit suite à l'obtention d'une autorisation d'achèvement de la coupe 2017 rouverte en 2018. Il est vrai que les personnes clés sont présentes (chef d'exploitation, chef de chantier, responsable traçabilité forêt et contrôle IMF et quelques chefs d'équipes).</p> <p>L'entreprise devrait s'assurer à la langue que le personnel disponible et recruté est compétent et s'approprie de la norme Legal Source.</p>	
<b>Observation #:</b>	05/19
<b>Standard Requirement:</b>	<b>&amp;</b> Norme LegalSource (LS-02) V2-1, 3.1 L'organisation doit s'assurer que la politique soit mise en œuvre et suivie.
<b>Description of Observation:</b>	
<p>N/A la société vient de s'engager à respecter la norme Legal Source mais n'a pas encore commencé à harmoniser ses procédures par rapport à la norme. Il existe des procédures qui ont été développées selon le système de certification VLC dont le bois fait l'objet de cette évaluation. Mais en analysant ces procédures nous constatons quelques liens avec la norme LS. Cependant ces procédures permettent à la société d'atténuer le risque d'illégalité et démontre l'origine légale du bois.</p> <p>MOKABI doit s'assurer d'adapter ces procédures dans le respect des exigences de la norme Legal Source.</p>	
<b>Observation #:</b>	06/19
<b>Standard Requirement:</b>	<b>&amp;</b> Norme LegalSource (LS-02) V2-1, 7.5 Lorsqu'une organisation utilise des systèmes de certification par des tiers, elle doit s'assurer que le système fournit une garantie de faible risque d'abattage, de commerce, de transport et de mélange illégaux (voir exigence 7.3).

**Description of Observation:** MOKABI était VLC et toutes ces procédures en matière de suivi et de gestion des risques (par exemple la procédure de gestion des anomalies) ont été développées sur cette base. Cependant, dans l'ancien certificat elle évaluait des risques ou anomalies. Dans le cadre de la norme LS elle applique les mêmes mesures préconisées. L'auditeur constate, bien que l'entreprise n'ait pas un SDR défini et documenté en conformité aux exigences Legal Source de NEPCo, ces procédures garantissent de manière générale un faible risque d'illégalité. Toutefois, l'entreprise a pour obligation d'ajuster ces procédures sur la base de l'analyse de risque de son SDR.

<b>Observation #:</b>	7.8/19
<b>Standard &amp; Requirement:</b>	Norme LegalSource (LS-02) V2-1 L'évaluation des risques détermine le niveau de risque à savoir risque faible ou risque spécifié.
<b>Description of Observation:</b> la procédure gestion des anomalies donne les différentes étapes d'évaluation des risques et la façon que ces risques sont traités (atténués grâce aux audits internes). Mais cette procédure ne décrit pas une analyse de risques proprement ni ne donne une classification desdits risques	

<b>Observation #:</b>	1.3.1/19
<b>Standard &amp; Requirement:</b>	Norme LegalSource (LS-02) V2-1, annexe 1. Des plans de gestion forestière approuvés doivent exister pour l'UFA où l'abattage déroule.
<b>Description of Observation:</b> l'entreprise devrait s'assurer que le plan de gestion est validé dans les délais requis en matière d'aménagement forestier. Car il s'agit d'un document de planification/de gestion quinquennale.	

<b>Observation #:</b>	3.3.2/19
<b>Standard &amp; Requirement:</b>	Norme LegalSource (LS-02) V2-1, annexe 1. Les exigences pour le suivi l'environnemental doivent être respecté.
<b>Description of Observation:</b> il n'y a pas de personnel de suivi (HSE) du PGES actuellement. Ceci s'explique par le fait que la société était en arrêt d'activité qui a conduit au licenciement d'une partie de son personnel. A la reprise en avril 2019 (et au passage de l'évaluation), la société n'avait pas encore reconstitué toutes les sections et équipes. L'entreprise devrait s'assurer que le poste de HSE est comblé; ceci afin de répondre aux exigences légales et à la grille LegalSource.	

